BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 887

50 – MANCHE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHERBOURG

Ventes et cessions

380 851 311 RCS Cherbourg.
AEDS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 49600 EUR.
Adresse : 423, rue des Pommiers, Tourlaville, 50110 Cherbourg en cotentin.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion PROJET DE FUSION ENTRE NORMANDIE ACCESSOIRES Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 € Siège social : 132/138 rue de Constantine - 76000 Rouen RCS ROUEN N° 570 500 256 ET AEDS Société par actions simplifiée au capital de 49.600 € Siège social : 423, rue des Pommiers Tourlaville - 50110 Cherbourg-en-Cotentin RCS CHERBOURG N°380 851 311 (la " Fusion ") Avis de projet de fusion Fusion par voie d'absorption par la société NORMANDIE ACCESSOIRES (" Société Absorbante ") de la société AEDS (" Société Absorbée "). A la date de signature du projet de traité de fusion, la totalité du capital social de la Société Absorbante et de la Société Absorbée est détenue par la société mère ALLIANCE AUTOMOTIVE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 81.228.230 euros, dont le siège social est sis 20 avenue André Malraux - 92300 Levallois-Perret, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 538.515.040. Par suite de la Fusion, la Société Absorbée cessera d'exister et la Société Absorbante acquerra de plein droit tous les actifs et passifs de la Société Absorbée. Il n'est pas prévu de modifier la composition des organes de direction de la Société Absorbante après la Fusion. La date effective à laquelle les données financières des actifs et passifs à transmettre seront comptabilisées dans les comptes annuels de la Société Absorbante est le 1er janvier 2020. Les activités de la Société Absorbée seront poursuivies par la Société Absorbante. L'évaluation des actifs et passifs qui seront reçus par la Société Absorbante dans le cadre de la Fusion a eu lieu le 31 décembre 2019. L'évaluation de l'actif et du passif de la société AEDS dont la transmission à NORMANDIE ACCESSOIRES est prévue : actif 2.565.080 € / passif : 2.917.159 €, soit un actif à transmettre s'élevant à -352.079 €. Il ne sera procédé à aucun échange de titres et, en conséquence, à aucune augmentation de capital de la Société Absorbante puisque celle-ci est, avec la Société Absorbée, sous le contrôle commun de la société Mère laquelle détient directement l'intégralité des actions représentant leur capital et s'est engagée à conserver cette détention en permanence jusqu'à la réalisation définitive de la Fusion. La Société Mère, en conséquence de l'opération, verra la valeur brute et les éventuelles dépréciations des titres de la Société Absorbée ajoutée à la valeur brute et aux

éventuelles dépréciations des titres de la Société Absorbante. Le projet de fusion a été établi en date du 25.02.2020 et a été déposé au Greffe du tribunal de commerce de Rouen le 28.02.2020 et de Cherbourg le 28.02.2020..

